

CHS – CT du 19 décembre 2017 Compte rendu

A la lecture de la liminaire **F.O.** / Solidaires et de celle de la CGT, le Président s'est contenté d'indiquer qu'il les ferait remonter à la Centrale.

POINTS POUR INFORMATION

1) Situation à l'EAT du Havre suite à la suspicion de présence d'amiante

Des traces de poudre blanche ont été retrouvées sur le sol lors de travaux effectués sur les radiateurs du service EAT. Par principe de précaution, la Direction a procédé à l'évacuation des locaux et a diligenté des analyses pour vérifier la présence d'amiante. Les analyses sont négatives pour les murs mais positives pour le sol.

En 2015, des travaux sur le sol ont été réalisés sans précaution particulière avec la présence des collègues et leur passage régulier dans ce lieu. Le médecin de prévention a bien précisé que le sujet de ce CHS-CT était l'évaluation du risque d'exposition à l'amiante lors des travaux de 2015 puisqu'il y avait eu percement du sol. La Direction, en lien avec les acteurs de prévention, a pris l'option de recouvrir le sol par encapsulage comme le préconise le guide Amiante du Ministère. Les collègues du bureau EAT ont regagné leur bureau. Cependant, ils restent inquiets quant à la présence d'amiante dans le sol et aux conséquences de leur exposition.

La Direction des Douanes s'est engagée à délivrer un certificat de présence pour les collègues en place lors des travaux réalisés en 2015.

2) Analyse des fiches de signalement, des accidents de service, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

Suite à l'**agression de douaniers** lors d'un contrôle sur le port de Rouen (manœuvres dangereuses avec un engin de manutention, conteneur lâché à proximité immédiate des agents, invectives ...), les agents ont relevé l'infraction d'opposition à fonctions à l'encontre du manutentionnaire et ont déposé plainte. Suite à cet incident, la Direction a indiqué s'être rapprochée de la société gestionnaire du terminal portuaire, et qu'une zone de contrôle sécurisée avait été mise en place (aménagement d'un périmètre dédié au contrôle avec installation de containers martyrs, de gyrophares, d'éclairages). Les suites judiciaires sont en cours.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur les **fiches de signalement** contenant des injures. Avec le regroupement et la détérioration des conditions d'accueil des usagers, le nombre d'incivilités augmente.

Une des fiches évoquait une « agression » par voie de messagerie. Nous avons demandé les suites puisque rien ne figurait sur la fiche de signalement. La Direction nous a indiqué qu'un courrier serait fait à l'usager. En cas de récurrence, une plainte est déposée auprès du Procureur de la République.

Concernant les **accidents de travail**, nous avons insisté sur le cas d'un accident de travail survenu alors que la collègue se rendait au travail. Nous avons déjà alerté la direction locale (DRFiP) sur la situation difficile du poste (mutation d'un agent non remplacé et arrivée d'un nouveau comptable).

Les collègues de ce poste, par leur conscience professionnelle, s'attachent à réaliser leurs missions de service public alors que leurs conditions de travail ont été largement dégradées. Une absence prévisible interviendra dans les mois prochains. Nous avons alors demandé à la Direction ce qu'elle envisageait pour les aider.

Nous avons eu **LES** réponses devenues habituelles :

- pas le seul poste dans ce cas,
- nous avons affecté l' Equipe Départementale de Renfort (EDR)
- le Service d'Aide au Réseau (SAR) pourra éventuellement aider,
- le chef de poste bénéficie d'un tutorat,...

Toujours les mêmes réponses...Par contre, les collègues sont toujours dans une situation précaire : fatigue, égrètements, risques psycho-sociaux avérés.

Les **exercices d'évacuation incendie** devraient reprendre au premier semestre 2018 à la Cité Administrative et à la Direction Régionale des Finances Publiques. La liste des guides-files et serre-files a été actualisée.

3) Examen des registres Santé et Sécurité au Travail

L'**ascenseur d'Elbeuf** (DRFiP) va faire l'objet d'une mise aux normes. Il sera bloqué sur une durée de 20 semaines.

Au Bureau Central des Douanes du Havre (**BUC**) les **problèmes de chauffage** subsistent au troisième étage. La Direction nous a indiqué avoir de nouveau augmenté la température d'un degré... Mais le problème est plus lié au défaut d'isolation du bâtiment (qui a 60 ans) et à la vétusté des fenêtres. Mais le coût n'est pas le même. En attendant, les collègues continuent d'avoir froid. Et on génère même une surchauffe dans les bureaux du RDC... Solution traditionnelle mais non satisfaisante : les radiateurs d'appoint. Et peut-être une solution le jour où des crédits existeront. Le Directeur interpellé n'a pas pu répondre sur l'échéance à laquelle pourrait intervenir ces travaux nécessaires. Et comme les représentants de la Direction Interrégionale étaient absents...

4) Point d'étape sur la délégation d'enquête du CHS-CT

La délégation d'enquête se réunira en janvier pour faire le point sur le dossier. Nous avons rappelé à la Direction que des documents administratifs manquaient encore au dossier pour finaliser le rapport.

5) Situation au CFP Harfleur suite à l'agression du 22 novembre 2017

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour parler de braquage plutôt que d'agression. Nous avons rappelé que chaque année, lors du versement de la Prime Pour l'Emploi, une note rappelant les « bons réflexes » était diffusée au réseau. Et nous avons regretté que cela ne soit plus le cas. La Direction locale a indiqué qu'elle n'avait pas souhaité communiquer plus tôt mais qu'une note était à la signature et serait prochainement diffusée.

S'agissant d'un deuxième braquage en 7 ans, des travaux vont être réalisés, notamment par un élargissement du champ de vision des collègues de l'accueil, l'installation d'une vidéo avec

enregistrement ainsi que la pose de vitres. L'entrée par sas ne semble plus être d'actualité. Quelques travaux ont déjà été réalisés. Les autres le seront au premier trimestre 2018. Le médecin de prévention a indiqué se tenir à la disposition des collègues s'ils le souhaitent.

6) Fusion des SIE du Havre-Estuaire et du Havre-Océane et fermeture du Centre des Finances Publiques de Clères au 1er janvier 2018 – Documents complémentaires

Fusion des SIE du Havre :

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour indiquer qu'à 11 jours de la fusion effective des SIE du Havre, les points posant problèmes sont toujours en suspens et les questions posées lors des GT n'avaient pas reçu de réponses : l'organisation de l'accueil et les archivages en cours.

Le Président indiquait que cette fusion ne présentait pas de difficultés particulières. La DRFiP semble bien loin des réalités des fusions qu'elle lance pourtant tous azimuts.

Fermeture de la trésorerie de Clères :

Les documents transmis n'ont pas permis de fournir plus d'explications sur la fusion. Le protocole horaires des collègues sera le même que celui de Montville.

POINTS POUR AVIS

7) Présentation du projet de création du Pôle Normandie Energies (PNE) au Havre

Pour la Direction des Douanes du Havre, il s'agit de l'implantation d'un pôle dans une structure assurant un meilleur pilotage et une meilleure coordination des contrôles. La chaîne hiérarchique ne change pas, mais on nous a indiqué que le chef de ce pôle pourrait émettre un avis préalable lors de l'évaluation annuelle des collègues et fixer des objectifs à atteindre.

L'ensemble des organisations syndicales s'est abstenue car il s'agit à nouveau de la création d'un pôle avec des possibilités d'interventions directes sur d'autres services.

8) Présentation du projet de réorganisation du bureau de Rouen Transports

Ce service, nouvellement installé, a vu son activité évoluer par la fermeture annoncée du bureau des Douanes d'Evreux. Il subit déjà une ré-organisation. La Direction nous explique qu'en faisant de plus grands plateaux, cela permettra de mieux pallier les absences des collègues, de mieux pouvoir s'adapter. Toujours le même discours, ... et son lot de suppression d'emplois à la clé.

L'ensemble des organisations syndicales a émis un avis défavorable. Il s'agit davantage d'une restructuration qu'une amélioration des services.

9) Présentation du déménagement de la trésorerie de Yvetot au sein du CFP

Les changements de dernières minutes demandés par la Direction locale perturbent ce déménagement qui initialement ne posait aucune difficulté. La modification demandée au SIP E pour l'accueil des usagers remet en cause l'organisation en place en instaurant un accueil tournant.

FO FINANCES 76 s'est abstenu sur ce projet du fait de ce changement qui dégrade les conditions de ce déménagement.

10) Point sur le budget 2017

Le disponible en autorisation d'engager est de 24 878 €. Au vu du solde et des mauvaises conditions d'accueil dans les salles de formation de la DRFiP, la climatisation a été prise (23 652,72€), notamment suite aux éléments apportés par le médecin de prévention, puis un siège (466,78 €), et le solde pour le stock mutualisé de tapis de souris ergonomique.

9) Questions diverses

- Les délégués **FO FINANCES 76** demandent un point d'étape sur la **restauration Dieppe (DRFiP)** : Le Président nous informe que le parquet n'est toujours pas posé suite à des problèmes internes. L'électricité est terminée, la peinture achetée mais pas posée... Le chantier progresse !!! L'ouverture de cet espace repas est prévu pour fin janvier 2018. La demande initiale datait de NOVEMBRE 2016.

- Ensuite, nous avons demandé une **synthèse sur le groupe de travail concernant le télétravail** se tenant le 15 décembre 2017. Le président n'était pas informé. Une Organisation syndicale a indiqué que ce GT ne s'était pas tenu.

Nous avons alors demandé **pourquoi** notre organisation syndicale représentative n'avait pas été informée du report du GT au 20 décembre et **pourquoi** nous n'avions pas été destinataires des documents de travail ?

Le président avait, entre temps, retrouvé la mémoire puisqu'il était informé du report de cette réunion. Par contre, il n'a su répondre que par : « non, la direction de la DRFiP ne pratique pas de discrimination syndicale ».

LES FAITS :

- à aucun moment, **F.O.-DGFIP** n'a indiqué à la Direction qu'elle n'irait pas à ce GT, même si à l'instar d'un autre syndicat, elle avait émis de fortes réticences.
- Notre présence était conditionnée à l'envoi préalable des documents probants. Nous n'avons rien reçu.
- La Direction a transmis **de la main à la main** les documents papiers aux Organisations syndicales qui avaient indiquées qu'elles iraient à ce GT (habituellement les documents nous sont fournis par voie dématérialisée). Avec, cerise sur le gâteau, consigne de ne pas les transmettre à **F.O.** !!
- Nous avons relancé la Directrice par messagerie le 14 décembre pensant qu'il s'agissait d'un simple oubli. Ce mél est resté sans réponse à ce jour.

Les Organisations Syndicales ont boycotté plusieurs réunions cette année. A chaque fois, elles ont eu les documents. Et pourtant, elles n'avaient pas indiqué si elles y assisteraient ou pas.

Donc oui, pour FO FINANCES 76, c'est bien d'une DISCRIMINATION SYNDICALE d'une organisation représentative dont il s'agit.

Face à la gravité de la situation, nous avons saisi notre Fédération **F.O.** et nos syndicats nationaux (DGFIP et Douanes)

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

ici